

# obCONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Exercices de navigation et de lecture de carte sur le terrain

En vigueur au 16 avril 2026

---

## Article 1 — Identification du vendeur

Le présent document définit les conditions générales de vente applicables à toute commande passée auprès de Gaëtan Janssens (ci-après « le Prestataire ») proposant des exercices personnalisés de navigation terrain et de lecture de carte topographique.

Le Prestataire exerce son activité en qualité de micro-entrepreneur immatriculé conformément à la législation française.

Gaëtan Janssens  
1260 chemin du mas cottier  
01370 Val-Revermont  
SIRET 511 360 802 00033  
contact@raidsaventure.fr

---

## Article 2 — Description du service

Le service comprend les éléments suivants :

- La conception d'un exercice de navigation terrain personnalisé, adapté au niveau et aux objectifs du client, matérialisé par une carte imprimable au format numérique (PDF ou équivalent).
- La configuration d'un parcours dans l'application mobile Vikazimut, accessible au client via son propre smartphone.
- La réalisation, après retour du client, d'un debrief individuel transmis sous forme de vidéo numérique.

Le service ne comprend pas :

- L'accompagnement physique du client sur le terrain.
  - L'obtention d'autorisations de passage, de droits d'accès ou de permissions auprès de propriétaires ou gestionnaires de terrains (forêts, propriétés privées, réserves, etc.).
  - La fourniture de matériel physique (carte imprimée, boussole, balises, etc.).
  - L'assistance technique à l'application Vikazimut ou à tout autre outil numérique tiers.
- 

## Article 3 — Commande et acceptation

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV. Le client reconnaît en avoir pris connaissance avant de finaliser son achat.

La commande est réputée ferme à réception du paiement intégral. Un e-mail de confirmation est adressé au client dans les 48 heures ouvrées.

---

## Article 4 — Tarifs et paiement

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le support de vente au moment de la commande, exprimés en euros toutes taxes comprises (TVA non applicable – article 293 B du CGI).

Le paiement est exigible en totalité au moment de la commande, par les moyens précisés sur le support de vente. Aucune prestation n'est délivrée avant réception du règlement complet.

---

## Article 5 — Délais de livraison

Le Prestataire s'engage à transmettre la carte et la configuration Vikazimut dans un délai de 1 à 5 jours ouvrés à compter de la confirmation de commande, sauf accord préalable d'un autre délai.

Le debrief vidéo est transmis dans les 7 jours ouvrés suivant le retour d'information du client attestant de la réalisation de l'exercice.

## Article 6 — Responsabilités du client

### 6.1 Autorisations de passage

L'exercice se déroule sur des espaces naturels pouvant inclure des propriétés privées, des espaces forestiers, des terrains communaux ou tout autre milieu dont l'accès peut être réglementé. Il appartient exclusivement au client :

- De vérifier, avant de s'engager sur le terrain, que les zones traversées sont librement accessibles ou d'obtenir les autorisations nécessaires auprès des propriétaires, gestionnaires ou autorités compétentes.
- De respecter la réglementation en vigueur (accès aux forêts, zones protégées, propriétés privées, arrêtés préfectoraux ou municipaux).
- D'assumer toute conséquence juridique ou financière résultant d'une violation de droits de propriété ou d'une intrusion non autorisée.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable de toute infraction commise par le client dans ce cadre.

### 6.2 Aptitude physique et sécurité

Le client atteste être en bonne condition physique et posséder les aptitudes suffisantes pour pratiquer en autonomie une activité de plein air en milieu naturel (campagne, forêt, montagne). Il lui appartient de :

- S'équiper de façon appropriée (vêtements, chaussures, eau, alimentation, trousse de premiers secours).
- Informer une personne de confiance de son itinéraire prévu et de l'heure de retour estimée.
- Renoncer à l'exercice ou adapter son parcours en cas de conditions météorologiques défavorables, de risque d'instabilité du terrain ou de tout autre danger identifié.
- Composer le 15 (SAMU), le 18 (pompiers) ou le 112 (numéro d'urgence européen) en cas d'accident ou de détresse.

### 6.3 Utilisation de l'application Vikazimut

Des consignes d'utilisation de l'application Vikazimut sont transmises séparément au client. Il est de la responsabilité du client de prendre connaissance de ces consignes avant de se rendre sur le terrain.

En cas de défaillance technique de l'application (blocage, perte de signal GPS, déchargement de batterie, etc.), il est fortement recommandé au client d'enregistrer sa trace GPS en parallèle à l'aide

d'une montre GPS ou de toute autre application de navigation de secours. Cette précaution permet de conserver une trace de son parcours indépendamment du bon fonctionnement de Vikazimut.

Le Prestataire n'est pas éditeur de l'application Vikazimut et ne peut être tenu responsable de tout dysfonctionnement, indisponibilité ou perte de données liés à cette application ou à un tiers.

---

## Article 7 — Responsabilité du Prestataire

Le Prestataire s'engage à concevoir des exercices avec soin et professionnalisme, en tenant compte des informations communiquées par le client lors de la commande (niveau, zone géographique, objectifs).

La responsabilité du Prestataire est strictement limitée à la prestation intellectuelle de conception de l'exercice et au debrief vidéo. En particulier, le Prestataire ne saurait être tenu responsable :

- De tout accident corporel, dommage matériel ou incident survenant au cours de la réalisation de l'exercice sur le terrain.
  - De tout problème lié à l'accessibilité des zones désignées dans l'exercice.
  - De toute erreur ou imprécision cartographique imputable aux éditeurs de données géographiques (IGN, fonds de carte tiers).
  - De tout dysfonctionnement de l'application Vikazimut ou de l'équipement numérique du client.
- 

## Article 8 — Droit de rétractation

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux contenus numériques fournis sur un support immatériel dont l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur, qui a renoncé à son droit de rétractation.

En passant commande, le client consent expressément à ce que la prestation débute immédiatement et reconnaît renoncer à son droit de rétractation dès lors que les fichiers numériques (carte, configuration Vikazimut) lui ont été transmis.

Toutefois, si la prestation n'a pas encore été livrée, le client peut annuler sa commande dans un délai de 14 jours à compter de la date de commande et obtenir un remboursement intégral.

---

## Article 9 — Propriété intellectuelle

La carte, le tracé d'exercice et le debrief vidéo sont des créations originales du Prestataire. Ils sont fournis à titre personnel et non cessible. Le client s'interdit de les reproduire, diffuser, revendre ou transmettre à des tiers sans autorisation écrite préalable du Prestataire.

Les fonds de carte utilisés sont soumis aux conditions d'utilisation de leurs éditeurs respectifs (notamment la licence IGN). Le Prestataire s'assure d'utiliser les données cartographiques dans le respect des droits attachés.

---

## Article 10 — Données personnelles

Les informations collectées lors de la commande (nom, adresse e-mail, niveau, zone géographique) sont utilisées exclusivement pour la réalisation de la prestation et la facturation. Elles ne sont ni revendues ni transmises à des tiers.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, qu'il peut exercer en contactant le Prestataire par e-mail.

---

## **Article 11 — Litiges et droit applicable**

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, le client est invité à contacter le Prestataire en priorité pour trouver une solution amiable. À défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions compétentes du ressort du domicile du Prestataire.

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en cas de litige non résolu.

---

— *Fin des Conditions Générales de Vente* —